

# LE PALAIS DES CONGRÈS

*au cœur  
de la ville*



## POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

Samedi 21 octobre 2023



**Jean-Paul Fournier, Maire de Nîmes, Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie, Françoise Laurent-Perrigot, Présidente du Conseil départemental du Gard, Franck Proust, Président de Nîmes Métropole, et Jérôme Bonet, Préfet du Gard ont posé, samedi 21 octobre, la première pierre de ce nouveau pôle d'attractivité qui doit voir le jour au 4<sup>e</sup> trimestre 2025.**

## VERBATIM



### **Jean-Paul Fournier, Maire de Nîmes**

« Le futur Palais des Congrès est un équipement à haute qualité architecturale, environnementale et à haut niveau de service. Son implantation en cœur de ville, dans un quartier qui concentre plusieurs monuments historiques emblématiques et le musée de la Romanité, contribuera au développement économique et touristique du territoire, dont les retombées vont bénéficier à l'ensemble du territoire nîmois. Comme une prolongation de l'Ecusson où 3 500 m<sup>2</sup> seront piétonnisés, ce secteur apaisé permettra aux commerces de capter une nouvelle clientèle. »

2



### **Franck Proust, Président de Nîmes Métropole**

« Nîmes Métropole voit dans ce Palais des Congrès, un atout de plus pour l'attractivité et un muscle de plus pour le monde économique. Si Nîmes Métropole, dans un vote massif, a choisi de participer au financement à hauteur de 10 M€, c'est que nous le prenons pour investissement productif et bien pensé. Au prisme très économique du regard d'une agglomération, le Palais des Congrès vient enfin offrir un essor pour le tourisme d'affaires alors même que tout est là pour réussir dans ce triangle magique Nîmes-Arles-Avignon que le monde entier nous envie. Au cœur de l'une des plus grandes concentrations en Europe, si ce n'est au monde, de monuments et de sites inscrits à l'Unesco, bénéficiant d'un parc hôtelier de premier plan, Nîmes Métropole prendra toute sa part pour assurer cette nouvelle destination par un aéroport performant et convaincre tous les partenaires de la nécessité d'une liaison fluide entre la gare TGV Nîmes Pont du Gard et la gare Centre. Nîmes Métropole compte aussi sur ce nouvel outil dans sa politique en marche d'attractivité économique et de réindustrialisation. Un outil et une politique dont les bénéficiaires ont vocation à irradier tout le territoire de Nîmes Métropole et bien au-delà. »



### **Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée**

« La Région est aux côtés des collectivités du territoire pour soutenir les investissements publics locaux, comme c'est le cas ici à Nîmes avec le futur Palais des Congrès, pour lequel nous avons mobilisé une enveloppe de 9 M€. Je me réjouis de poser la 1<sup>re</sup> pierre de ce futur équipement structurant qui manquait à la ville de Nîmes et qui va permettre de concourir au rayonnement et à l'attractivité du territoire. Il est à la hauteur des besoins de la 3<sup>e</sup> métropole d'Occitanie avec de fortes retombées à venir pour l'économie locale. Ce projet à haute qualité environnementale et architecturale s'inscrit par ailleurs parfaitement dans l'identité de la ville et de son patrimoine antique, en pleine cohérence avec la politique volontariste que nous menons en Occitanie en faveur de la Romanité, avec notamment le musée de la Romanité (plus de 11 M€) ou la restauration des Arènes (près de 2 M€ depuis 2014). Plus globalement, la Région investit fortement pour soutenir l'attractivité et la cohésion sociale de la ville de Nîmes, en mobilisant 318 M€ depuis 2016 soit 2 153 € par habitant. Ce soutien massif a permis de faire avancer de nombreux projets pour les Nîmoises et Nîmois, à l'image de la création de la ligne de Trambus T2 (8 M€), la participation au renouvellement urbain (6,5 M€), la rénovation et extension du site Hoche de l'Université de Nîmes (9,7 M€), l'équipement des urgences du CHU de Nîmes (2,9 M€) ou encore la restructuration de l'externat du lycée Albert Camus de Nîmes (6,4 M€). »



### **Françoise Laurent-Perrigot, Présidente du Conseil départemental du Gard**

« La pose de la 1<sup>re</sup> pierre du Palais des Congrès amorce un tournant significatif dans la réalisation d'un projet structurant pour la ville de Nîmes et notre département. Parce qu'il résonne avec le prestige de Nîmes et du Gard en termes de Romanité et qu'il répond à un véritable besoin en matière de capacité d'accueil pour l'organisation de congrès nationaux et internationaux, mais aussi pour répondre aux demandes de manifestations locales, il était naturel pour nous de cofinancer cet équipement. Avec notre partenariat financier à hauteur de 6,5 M€ dans le cadre du Pacte territorial pour les Gardois, nous montrons l'attachement que nous portons à Nîmes et à ce Palais des Congrès qui va bientôt sortir de terre. Ici, en cœur de ville, à proximité du musée de la Romanité, des Arènes et de la Porte de France, en bordure des quartiers emblématiques que sont la Place Montcalm et la Placette, nous cofinançons un équipement du quotidien pour un aménagement du territoire cohérent et durable qui va bénéficier à l'ensemble des Gardoises et des Gardois. Être aux côtés de Nîmes et de toutes les communes gardoises pour contribuer au rayonnement et à l'attractivité du Gard est une volonté forte du Conseil Départemental. »

## UN CHANTIER QUI MONTE EN PUISSANCE

Lancé en 2022 par des fouilles archéologiques réalisées par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), le chantier du futur Palais des Congrès a pris place dans le secteur de la Porte de France, derrière le musée de la Romanité. Financés par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), des travaux de géothermie ont été réalisés sur l'emprise du site en début d'année. Achevés début mai 2023, 16 sondes géothermiques, de 90 à 160 mètres de profondeur, ont ensuite été installées pour favoriser le recours à cette énergie.

Depuis fin avril, des travaux de terrassement ont été réalisés avec notamment la création des bassins de rétention à l'arrière du foyer Albaric. S'en est suivie l'installation du futur chantier avec la mise en place de la base vie et l'arrivée de deux grues. En place depuis fin août, elles accompagnent la montée en puissance du chantier. Les premiers bétons ont été coulés.

Cet été, les « parois lutéciennes » ont été réalisées sur la périphérie du chantier. Ces parois constituent les fondations pour les façades et l'enveloppe du bâtiment, et soutiennent les voiries adjacentes. En septembre, ce sont les fondations et les premiers murs du sous-sol qui ont commencé à sortir de terre. La dalle arrivera dans un second temps, une fois que tous les réseaux sous dallage auront été finalisés. Cette phase de réalisation des éléments en béton de la structure va se poursuivre jusqu'au mois de mars 2024. Le coulage de la dalle du rez-de-chaussée est prévu en tout début d'année prochaine.

A partir du mois d'octobre 2024, le site sera hors d'eau et hors d'air de manière provisoire, ce qui permettra le lancement des travaux de second œuvre (cloisons, réseaux, sols, plafonds, peinture ...). 140 ouvriers seront présents chaque jour sur le chantier à ce moment et jusqu'à la livraison du bâtiment, programmée en octobre 2025. La réalisation des façades est, elle, attendue pour février 2025.



Observez quotidiennement l'avancée du chantier sur [nimes.fr/projet](https://nimes.fr/projet)

## UNE GESTION CONFIEE A LA SPL CULTURE & PATRIMOINE

La Ville a mandaté, en août 2022, la SPL Culture & Patrimoine pour la réalisation d'une d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) et la réalisation de prestations préparatoires à l'ouverture de l'équipement et à sa future gestion ; le tout sous le regard d'un comité technique, composé d'élus de la Ville et de techniciens, et créé spécialement pour l'occasion.

Une étude approfondie a permis de confirmer le périmètre d'action du futur équipement et le type d'événements qu'il devra accueillir, et de définir ses besoins en termes de mobiliers, de logistique, de ressources humaines, de communication, etc.

Le musée de la Romanité aura un voisin de prestige. Même si les deux bâtiments sont positionnés sur des vocations et métiers distincts, leur proximité géographique au cœur d'un futur quartier « Porte de France - Montcalm » entièrement repensé avec le jardin archéologique partagé, laisse envisager des liens étroits entre les deux structures.

L'Office de tourisme et des congrès de Nîmes, avec sa vision globale, pourra s'appuyer sur ce nouvel équipement, qui vient compléter l'offre territoriale, pour son travail de promotion nationale et internationale afin de vendre Nîmes comme une destination propice au tourisme d'affaires.



## FER DE LANCE DU TOURISME D'AFFAIRES

Le Palais des Congrès sera doté d'ici la fin de l'année d'une identité propre et d'un nom. Ces éléments vont permettre de décliner et développer les outils de promotion et de commercialisation essentiels à la phase de préfiguration du lieu.

Ce nouvel outil sera, pour Nîmes et son agglomération, un équipement emblématique qui renforcera sa notoriété et son image au niveau national. Il permettra de développer davantage le tourisme d'affaires avec des capacités d'accueil qui n'existaient pas jusqu'à présent. La logique est celle d'une « désaisonnalisation » pour attirer du public tout au long de l'année, générer davantage de retombées économiques au bénéfice des habitants et de l'ensemble du territoire, sur des périodes plus creuses (en dehors de l'été et des week-ends), et inciter à augmenter les durées de séjour à Nîmes.

## OFFRE HOTELIERE DE STANDING

La Ville de Nîmes poursuit le développement des équipements hôteliers de standing aux abords du site. En effet, la société Sowell, filiale de la Foncière Société Invest, va racheter à la Ville deux bâtiments pour installer deux hôtels de luxe : un 5 étoiles de 66 chambres dans l'ancien Hôtel Dieu, et un 4 étoiles de 88 chambres, au 8 et 10 rue de la République.

La Ville de Nîmes sera particulièrement vigilante à ce que les spécificités techniques de ces bâtiments historiques soient préservées. En effet, l'ancien Hôtel Dieu étant inscrit au titre des monuments historiques, l'ensemble des travaux de réhabilitation devra respecter les caractéristiques architecturales en vigueur : maintien de la couverture, rénovation des ferronneries existantes, maintien du grand escalier inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, entretien et nettoyage de la cour d'honneur...

Quant au second établissement, du fait de sa proximité avec le musée de la Romanité et l'ancien Hôtel Dieu, une harmonisation devra être réalisée. Pour cela, la façade Nord-Ouest recevra notamment des trames métalliques permettant la végétalisation à base de plantes grimpances. La cinquième façade sera traitée dans la continuité de celle du musée mitoyen, avec une attention particulière portée sur les différentes ouvertures et menuiseries.

## REQUALIFICATION DU QUARTIER

En proposant une offre globale dans le domaine de l'événementiel, des congrès, et des séminaires, le futur Palais des Congrès va venir poursuivre la politique de revitalisation et de requalification urbaine du centre-ville. En synergie avec les équipements publics existants et les monuments patrimoniaux, il va refaçonner le quartier via un nouveau périmètre piétonnier de 3 500 m<sup>2</sup>, comme un prolongement de l'Ecusson.

En parallèle de la construction de ce nouvel équipement, plusieurs chantiers ont également démarré sur le secteur pour un quartier en totale mutation. Vestige de la Romanité, la Porte de France va subir des travaux de restauration et de valorisation, conformément aux prescriptions de préservation du monument émises par la DRAC. Dans cette logique, la Ville a interdit toute circulation automobile sous le monument. Une mise en valeur de ce site patrimonial est en cours d'étude avec, à terme, l'installation de plantations et d'un éclairage.

Un projet privé de Tissot immobilier verra le jour, rue Hôtel Dieu, avec la création de logements et d'un parking souterrain de 150 places pour le public.

## AMBITION CULTURELLE

S'il sera majoritairement destiné au tourisme d'affaires avec l'organisation de rencontres professionnelles, conventions, séminaires, salons et colloques tout au long de l'année, le Palais des Congrès a aussi l'ambition de s'ancrer dans le quotidien des Nîmois.

A certaines périodes de l'année, il pourra accueillir tous types de spectacles grâce à ses équipements dernière génération, et ouvrira ses portes pour faire écho à des manifestations et des festivals déjà bien installés dans la ville. Il sera aussi un lieu de diffusion du savoir et de transmission pour la population.

La Chapelle Saint-Joseph, qui fera face au bâtiment, va être transformée pour devenir un espace culturel dédié en majorité au travail de l'artiste Claude Viallat et son mouvement Support/surfaces. Le scénographe de l'opération désigné, du cabinet Wilmotte, travaille maintenant directement avec l'artiste sur le contenu du site et sa scénographie.





## LES CHIFFRES CLES

**56,3 M€** : Le coût de la construction de l'équipement (dont 35 M€ HT de travaux)

**10 000 m<sup>2</sup>** de surface

**700** places dans l'auditorium

**18** salles de commission

**2025** : livraison du bâtiment



Perspectives : © 3XN

## LES FINANCEURS

**Etat** : subvention en cours d'instruction

**Ville de Nîmes** : 30,7 M€

*(soit le reste à payer, pour le moment en attente du retour de l'Etat)*

**Nîmes Métropole** : 10 M€

**Région Occitanie** : 9 M€

**Département du Gard** : 6,5 M€

**ADEME** : 136 000 €

## CONTACTS PRESSE

### Amélie BOZIO

Chargée des relations presse

Ville de Nîmes

04 66 76 51 02 / 06 25 44 49 32

amelie.bozio@ville-nimes.fr

### Cyril MORTEVEILLE

Directeur de la communication

Ville de Nîmes

04 66 76 72 56 / 07 62 16 98 98

cyril.mortevaille@ville-nimes.fr